



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



19155797

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

19 NOV. 2019

Division MONS

LDA
/

N° d'entreprise : 411657508

Dénomination

(en entier) : **La Ligne Equitable**

(en abrégé) :

Forme juridique : Association sans buts lucratifs

Siège : 101 chaussée de Binche à 7000 Mons

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : En date du 16/11/2019, en assemblée générale a été voté à l'unanimité la prorogation des mandats du conseil d'administration pour une durée de un an et prenant cours le 16.02.2019 est approuvée. En conséquence, le Conseil d'administration est composé comme suit :

Alain DHAMEN, administrateur, président du Conseil d'administration ; Pierre LETOCART, administrateur, secrétaire; Hughes LEGRAIN, administrateur délégué; Jean LAURENT, administrateur, trésorier"

Signature
DHAMEN ALAIN
PRESIDENT

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/11/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature